

**AVENANT**  
**SALAIRES MINIMA DE LA**  
**CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE**  
**DES PROFESSIONS DE LA PHOTOGRAPHIE**  
**DU 29 JUIN 2012**

Le présent avenant a pour objet de fixer la rémunération mensuelle brute au-dessous de laquelle aucun salarié employé sur la base de la durée légale ne pourra être rémunéré dans les entreprises relevant de la C.C.N des professions de la photographie.

Article 1 : Salaires minima mensuels

Les salaires minima conventionnels issus de la nouvelle grille de classification du 09 décembre 2009 sont les suivants :

EMPLOYES	SALAIRES	MAITRISE	SALAIRES	CADRES	SALAIRES
150	1 410 €	220	1 787 €	320	2 650 €
155	1 428 €	230	1 869 €	350	2 809 €
165	1 450 €	250	2 037 €	370	3 013 €
175	1 475 €	270	2 134 €	410	3 361 €
185	1 500 €	275	2 237 €	450	3 672 €
195	1 588 €				
205	1 624 €				
210	1 710 €				

*Note : la base est la durée légale du travail soit 151,67 heures.*

Article 2 : Entrée en vigueur

Les dispositions du présent avenant entreront en vigueur, pour l'ensemble des entreprises de la branche, le 1<sup>er</sup> jour du mois civil suivant la publication de l'arrêté d'extension du présent avenant au Journal Officiel.

Le présent avenant entrera en vigueur à l'issue du délai prévu par l'article L 2232-2 du code du travail pour l'exercice par les Organisations Syndicales Représentatives des salariés du droit d'opposition.

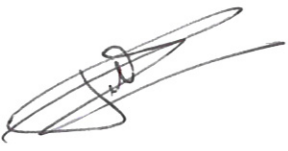

P.P. NN DB

Article 3 : Clause de revoyure

Les parties signataires conviennent d'ouvrir des négociations, dès lors qu'un salaire de la grille serait d'un montant égal ou inférieur au SMIC. Cette réunion aura lieu dans le mois qui suit cette augmentation, ou à défaut dans les meilleurs délais si cette augmentation a lieu pendant les congés d'été.

Fait à Paris, le 29 juin 2012.

Suivent les signatures ci-après :

<p>Confédération Française de la Photographie 121 rue vieille du temple 75003 PARIS</p>  <p>Philippe PAILLAT</p>	<p>Fédération des Employés et Cadres CGTFO 28 rue des Petits Hôtels 75010 PARIS</p>
	<p>Fédération CGT commerce distribution services Case 425 93514 MONTREUIL Cedex</p>
	<p>Fédération Nationale de l'Encadrement du Commerce et des Services CFE-CGC 09 rue de Rocroy 75010 PARIS</p>
	<p>Fédération des Services CFDT Tour Essor 14 rue Scandicci 93508 PANTIN Cedex</p> 
	<p>Fédération CFTC Commerce, Services, Force de Vente 34 quai de la Loire 75019 PARIS</p> 